Certifié conforme à l'original

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 4 du 26 janvier 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-41

relatif aux emplois et types d'emplois des établissements publics administratifs de l'Etat figurant sur la liste prévue au 2° de l'article 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

Du *17 janvier 2017*

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

DÉCRET N° 2017-41 relatif aux emplois et types d'emplois des établissements publics administratifs de l'Etat figurant sur la liste prévue au 2° de l'article 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

Du 17 janvier 2017

NOR R D F F 1 6 3 2 0 4 6 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 250.1.2.2

Référence de publication : JO n° 16 du 19 janvier 2017, texte n° 32 ; signalé au BOC n° 4/2017.

JO n° 16 du 19 janvier 2017, texte n° 32.